

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCAION : 30/06/2011	L'an deux mil onze le douze juillet à dix huit heures trente
DATE D'AFFICHAGE : 12/07/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 26</i>	Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MANIAS Marcel, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre (arrivé à 19h05), CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, Excusés : MORENO Christine a donné procuration à PERRON Danièle, GROSJEAN Laurence a donné procuration à GRIFFON Pierre, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, FONTAINE Dalila a donné procuration à PETIT Betty, RENOUX Alain a donné procuration à KNEPPERT Pierre, MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à MERAUX Jocelyne, RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOUH Mourad, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel, GIRARD Jean-Claude.
OBJET : <i>Emprunt Ecole Bel Air I 600 000 € Caisse d'Epargne</i>	Monsieur Pierre CHATELAIN est nommé secrétaire de séance.

Afin de financer la réhabilitation de l'Ecole Bel Air I, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en place d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté aux conditions suivantes :

- Montant : 600 000 €
- Taux fixe annuel de 4,89%
- Date de versement des fonds au 25 septembre 2011, date de 1^{ère} échéance au 25 janvier 2012, les échéances suivantes le 25 janvier de chaque année.
- 30 échéances annuelles constantes d'un montant de 37 444,90 € équivalentes à un taux ce 4,62% sur 30 ans.
- Frais de dossier : 0,10% déduit du premier déblocage de fonds.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 12.07.11

Publiée le 12.07.11

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

